

# Statistique Canada

[Accueil](#) > [CANSIM](#)

## Tableau 282-0008 <sup>11</sup>

Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge annuel (personnes x 1 000)

[Tableau de données](#)
[Ajouter/Enlever des données](#)
[Manipuler](#)
[Télécharger](#)
[Sujets reliés](#)
[Aide](#)

### Tableau de données

Les données ci-dessous font partie du tableau CANSIM 282-0008. Utilisez l'onglet [Ajouter/Enlever des données](#) pour personnaliser un tableau.

#### Éléments sélectionnés [\[Ajouter/Enlever des données\]](#)

Géographie = Canada

Caractéristiques de la population active = Emploi <sup>2</sup>

Sexe = Les deux sexes

Groupe d'âge = 15 ans et plus

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) <sup>2</sup>	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Total, toutes les industries <sup>14</sup></b>	16 964,3	17 221,0	17 438,0	17 691,1	17 802,2
<b>Secteur de la production de biens <sup>18</sup></b>	3 725,0	3 801,3	3 873,9	3 910,1	3 897,1
<b>Agriculture <a href="#">[111-112, 1100, 1151-1152]</a> <sup>17</sup></b>	306,6	307,9	305,7	314,0	305,1
<b>Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz <a href="#">[21, 113-114, 1153, 2100]</a> <sup>18, 19</sup></b>	324,5	339,9	365,5	368,1	372,6
<b>Foresterie et exploitation forestière <a href="#">[113, 1153]</a></b>	51,4	47,7	50,6	50,3	49,1
<b>Pêche, chasse et piégeage <a href="#">[114]</a></b>	20,9	20,0	18,5	17,5	15,9
<b>Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz <a href="#">[21, 2100]</a> <sup>18</sup></b>	252,2	272,2	296,5	300,2	307,5
<b>Services publics <a href="#">[22]</a></b>	141,3	137,1	133,4	135,0	136,9
<b>Construction <a href="#">[23]</a></b>	1 241,9	1 294,6	1 322,8	1 369,8	1 371,5
<b>Fabrication <a href="#">[31-33]</a></b>	1 710,7	1 721,8	1 746,5	1 723,1	1 711,0
<b>Biens durables <a href="#">[321, 327, 331-339]</a></b>	997,2	1 015,7	1 056,9	1 029,3	1 029,5
<b>Biens non durables <a href="#">[311-316, 322-326]</a></b>	713,5	706,1	689,5	693,8	681,5
<b>Secteur des services <sup>18</sup></b>	13 239,2	13 419,8	13 564,1	13 781,0	13 905,1
<b>Commerce <a href="#">[41, 44-45]</a></b>	2 683,4	2 677,9	2 660,9	2 710,7	2 729,3
<b>Commerce de gros <a href="#">[41]</a></b>	625,3	628,9	609,0	605,0	622,2
<b>Commerce de détail <a href="#">[44-45]</a></b>	2 058,1	2 049,0	2 051,9	2 105,7	2 107,1
<b>Transport et entreposage <a href="#">[48-49]</a></b>	814,1	849,5	857,4	882,9	896,8
<b>Finance, assurances, immobilier et location <a href="#">[52, 53]</a></b>	1 073,9	1 076,0	1 061,7	1 078,8	1 083,8
<b>Finance et assurances <a href="#">[52]</a></b>	764,6	747,0	755,7	767,2	779,7
<b>Services immobiliers et de location <a href="#">[53]</a></b>	309,3	329,0	306,0	311,6	304,2
<b>Services professionnels, scientifiques et techniques <a href="#">[54]</a></b>	1 216,1	1 264,6	1 270,7	1 310,9	1 333,3
<b>Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien <a href="#">[55, 56]</a> <sup>12</sup></b>	691,5	694,3	704,3	740,9	734,8
<b>Services d'enseignement <a href="#">[61]</a></b>	1 166,3	1 170,2	1 209,6	1 226,5	1 236,9
<b>Soins de santé et assistance sociale <a href="#">[62]</a></b>	2 041,6	2 084,1	2 141,0	2 189,9	2 219,7

Information, culture et loisirs [51, 71]	762,8	771,9	759,1	756,7	757,2
Hébergement et services de restauration [72]	1 097,6	1 141,1	1 170,1	1 169,6	1 207,5
Autres services [81]	771,4	769,5	804,9	795,3	795,1
Administrations publiques [91]	920,5	920,4	924,3	918,9	910,7

#### Renvois :

1. Nombre de personnes civiles, hors institution et âgées de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine de référence, étaient occupées ou en chômage. Les estimations sont exprimées en milliers et arrondies à la centaine près.
2. Nombre de personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice (comprend également le travail familial non rémunéré), ou avaient un emploi mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur. Les personnes mises à pied et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure ne sont pas considérées comme étant occupées. Les estimations sont exprimées en milliers et arrondies à la centaine près.
3. L'emploi à temps plein se compose des personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou seul emploi. Les estimations sont exprimées en milliers et arrondies à la centaine près.
4. L'emploi à temps partiel se compose des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou seul emploi. Les estimations sont exprimées en milliers et arrondies à la centaine près.
5. Nombre de personnes qui, au cours de la semaine de référence, étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient disponibles pour travailler. Les personnes mises à pied ou ayant un nouvel emploi devant commencer dans quatre semaines ou moins sont considérées comme en chômage. Les estimations sont exprimées en milliers et arrondies à la centaine près.
6. Le taux de chômage est le nombre de personnes en chômage exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe et état matrimonial) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe. Les estimations sont exprimées en pourcentage et arrondies au dixième près.
7. L'industrie correspond à la nature générale de l'activité que mène l'employeur du répondant (emploi principal seulement). Dans le cas où la personne n'avait pas d'emploi durant la semaine de référence, les données auront trait à l'emploi précédent, dans la mesure où ce dernier a été occupé durant la dernière année. Dans ce tableau, la catégorie des personnes non classées comprend les personnes sans emploi qui n'ont jamais travaillé auparavant ou dont le dernier emploi remonte à plus d'un an. À compter de 1987, les estimations par industrie sont fondées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2007. Pour les années 1976 à 1986, les estimations sont fondées sur le SCIAN de 2002. Les changements dont a fait l'objet le SCIAN de 2007 sont mineurs et touchent principalement deux groupes d'industries : les services professionnels, scientifiques et techniques; et les services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien. En janvier 1999, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a remplacé la Classification type des industries (CTI 1980) à titre de système de classification des industries; le SCIAN est très différent de la CTI. On a conservé le titre de certains groupes, mais les industries détaillées qui y correspondent ont changé. C'est pourquoi on présente des données chronologiques détaillées fondées sur le SCIAN qui remontent jusqu'à janvier 1987. De plus, quoique moins détaillées, des données sont fournies pour la période allant de 1976 à 1986. Les données chronologiques ont été produites par imputation.
11. La collection de tableaux de l'Enquête sur la population active, débutant par le numéro 282-, est vaste et permet de nombreux recoupements pour les 10 provinces et d'autres régions géographiques. Pour assurer la confidentialité du répondant, des données détaillées ont été supprimées de ces tableaux. Ainsi, les données ont été supprimées lorsque l'estimation était inférieure à 1 500 pour le Canada, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, à 500 pour Terre-Neuve, le Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan, et à 200 pour l'Île-du-Prince-Édouard. Pour connaître le niveau de suppression appliqué aux régions métropolitaines de recensement (RMR) et aux régions économiques (RE), reportez-vous aux niveaux de leurs provinces respectives mentionnés ci-dessus. Alors que la suppression visant la protection de la confidentialité du répondant élimine du même coup les données de moindre qualité de l'EPA, certaines des données qui demeurent dans ces très grands tableaux CANSIM de l'EPA risquent d'être d'une qualité ne permettant pas de les interpréter avec exactitude. Au moment de télécharger des tableaux CANSIM de l'EPA, vous devez savoir que plus ces tableaux seront détaillés, plus petit sera l'échantillon sur lequel vos estimations de l'EPA se baseront et plus vous risquerez de télécharger des données de moindre qualité.
12. Était « Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien ».
14. Ceci regroupe les codes 11 à 91 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
15. Ceci regroupe les codes 11 à 33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
16. Ceci regroupe les codes 41 à 91 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
17. Modification de code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de l'Enquête sur la population active (EPA) : Ajout du groupe 1100 - exploitation agricole - non classé ailleurs (n.c.a.). Lorsque le type d'activité agricole ne peut être caractérisé par la culture ou l'élevage (par exemple : l'agriculture mixte).
18. Modification de code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de l'Enquête sur la population active (EPA) : Ajout du groupe 2100 - extraction minière - non classé ailleurs (n.c.a.). Lorsqu'on ne peut pas préciser le type d'activité minière.
19. Également désigné par Ressources naturelles.

**Source :** Statistique Canada. *Tableau 282-0008 - Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel (personnes sauf indication contraire), CANSIM (base de données).* (site consulté : )

[Retourner à la recherche](#)

Date de modification : 2015-01-28